

# Info.pl@ine

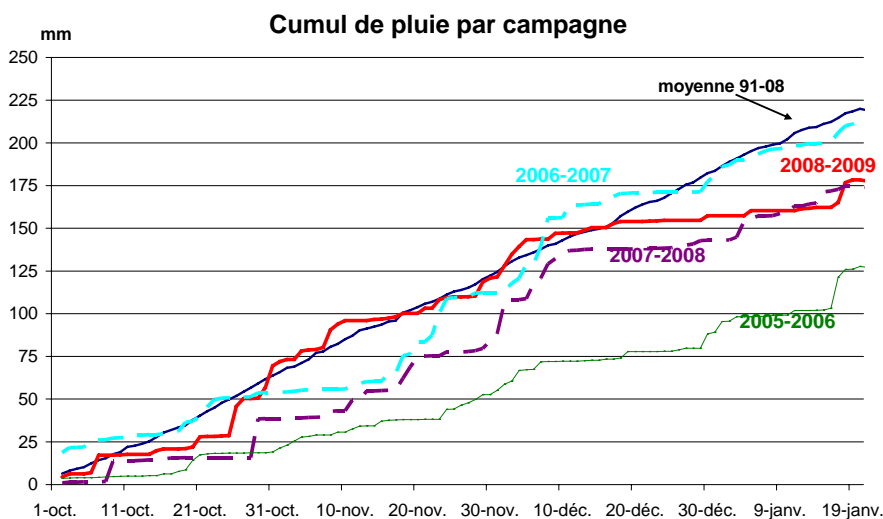
N°251 – 28 janvier 2009 - 4 pages



Faire les pesées sortie hiver pour évaluer la dose d'azote

## AGRO-METEO

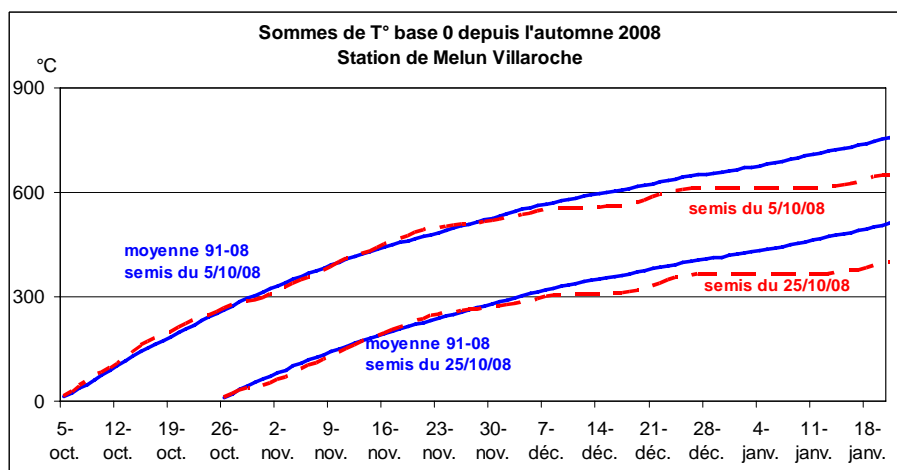
Automne sec et hiver froid = retard dans le développement des blés.



Sur les 3-4 derniers mois (du 20/10 au 20/01), le déficit hydrique est de 40 mm par rapport à la moyenne 1991-2008. Les mois de septembre, octobre, les 10 derniers jours de décembre et les 10 premiers de janvier ont été particulièrement déficitaires. Novembre a été normalement pluvieux mais n'a pas permis de rattraper ce déficit.

Les températures restent dans les moyennes jusque début décembre. Les retards de développement pour les premiers semis de blés sont surtout liés au sec entraînant ainsi des difficultés de germination et des levées hétérogènes. C'est à partir de début décembre que les températures chutent amplifiant alors le retard de développement des céréales et particulièrement du blé.

En cumul de températures, le déficit est de 109 °C pour un semis du 5/10 et de 114°C pour un semis du 25/10. Ceci correspond à la somme de températures nécessaire pour la sortie d'une feuille.



Pour arriver au stade début tallage (sortie de la première talle), un blé a besoin d'un cumul de 300°C jour.

En se basant seulement sur les températures, un blé semé au 5 octobre aurait dû être en début tallage au 31 octobre. Pour un blé semé au 25 octobre on aurait dû arriver à un début tallage au 6 décembre.

Les retards observés sont plus importants en raison du cumul des difficultés de levée (sec), du déficit de températures et des périodes de gel et neige qui ont bloqué le développement de la végétation. Cependant, il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure, la campagne est loin d'être terminée.

## RELIQUATS AZOTES en ENTREE HIVER (REH)

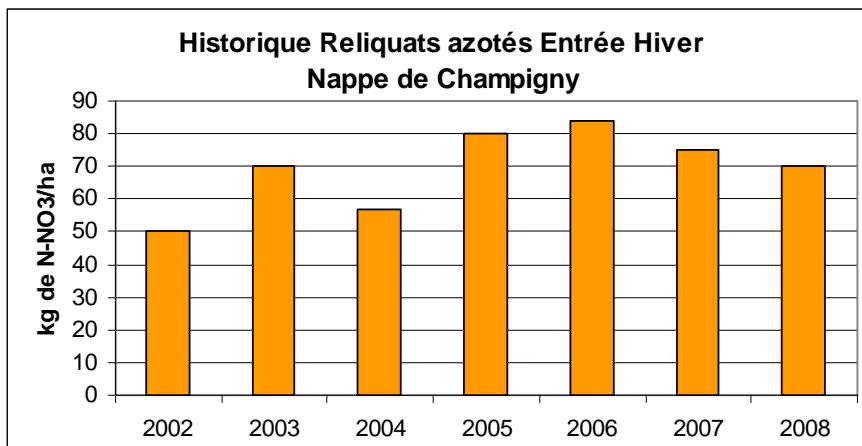
Des reliquats azotés entrée hiver ont été réalisés la 3<sup>ème</sup> décennie de novembre et la première décennie de décembre sur les réseaux de parcelles Nappe de Champigny (118 parcelles) et Bassin de la Voulzie.  
Les résultats ci-après concernent uniquement la Nappe de Champigny.

### Des reliquats azotés entrée hiver toujours élevés

Sur l'ensemble du réseau Nappe de Champigny, les Reliquats azotés Entrée Hiver sont de l'ordre de 70 kg d'azote NO<sub>3</sub>/ha toutes parcelles confondues (céréales, colza, sol nu et CIPAN), ce qui reste important bien qu'inférieur aux 3 années précédentes. Pourquoi ce chiffre ?

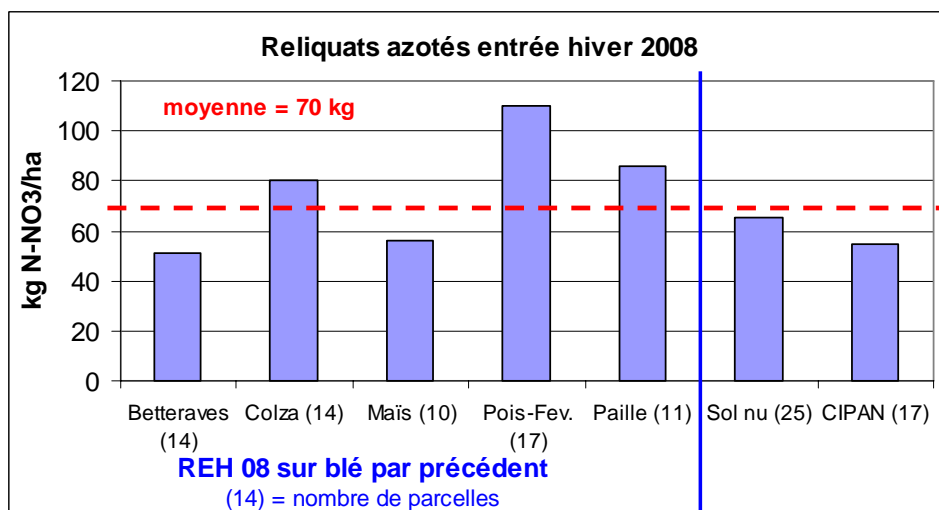
Le niveau de Reliquats Post-Récolte derrière céréales était déjà élevé avec 50 kg N-NO<sub>3</sub>/ha pour 2 raisons :

- des objectifs de rendement pas toujours atteints,
- une minéralisation qui a pu démarrer plus précocement dans les parcelles récoltées tôt et déchaumées avant le prélèvement de terre.



Autre facteur expliquant la forte minéralisation entre juillet et octobre : la pluviométrie. Ce mois d'août, comme depuis 2006, a été pluvieux avec des extrêmes de 52,2 mm à la Brosse-Montceaux à 80,8 mm à Crécy-la-Chapelle, mais beaucoup de situations autour de 70 mm soit 25 mm de plus que la normale trentenaire.

### Reliquats entrée hiver sur blés par précédent : les protéagineux toujours en tête



On observe la même hiérarchie classique entre les précédents pour les niveaux de REH.

Les précédents protéagineux présentent toujours des REH élevés liés à la nature des résidus (C/N faible) ainsi que les colzas et les pailles.

Les CIPAN ont tout de même permis de réduire le niveau de REH de 10 kg N-NO<sub>3</sub>/ha malgré un développement freiné par le sec de septembre-octobre.

➤ Etant donné le déficit de pluviométrie de cet hiver, il est fort probable que les Reliquats sortie Hiver soient élevés et différents selon les précédents. La réalisation de RSH sur vos parcelles et par précédent sera un outil une nouvelle fois indispensable pour raisonner les doses d'azote et éviter des dépenses.

Il est toujours temps de réaliser des RSH sur votre exploitation si vous faites les prélèvements par vous-même. Reportez-vous à notre offre dans [Info.pl@ine.n°248](mailto:Info.pl@ine.n°248) du 18 décembre.

## COLZAS : faites des pesées pour définir la dose d'azote

La méthode de pesée des plantes est indispensable pour évaluer l'azote absorbé par les colzas. Elle ne prend pas beaucoup de temps et peut permettre de faire des économies d'azote significatives.

- Nous vous conseillons de réaliser ces pesées cette semaine ou la semaine prochaine.
- **Sur 4 placettes d'1 m<sup>2</sup>, couper toutes les plantes au niveau du sol, de préférence quand la végétation est ressuyée.** Peser ces prélèvements.
- **Prendre en compte les Pesées Entrée Hiver**  
Suite aux températures rigoureuses de décembre-janvier, les colzas ont subi des pertes de feuilles. Les pesées réalisées en sortie hiver sous-estimeront les quantités d'azote absorbées et par conséquent surestimeront les doses à apporter. Il est alors nécessaire de prendre en compte les résultats des pesées réalisées entrée hiver. Si aucune pesée entrée hiver n'a été faite sur vos parcelles, considérer les valeurs suivantes :

Niveau de développement du colza en entrée hiver	Poids matière verte en entrée hiver
Colza faiblement développé	150 g/m <sup>2</sup>
Colza moyennement développé	500 g/m <sup>2</sup>
Colza fortement développé	1000 g/m <sup>2</sup>

- Faire la moyenne (entrée + sortie/2) des deux périodes de pesées pour calculer la quantité d'azote absorbée. Pour calculer l'azote absorbé on utilise la formule suivante :

$$\text{quantité d'azote absorbée (kg/ha)} = 65 \times (\text{poids du colza par placette en kg/m}^2)$$

- Puis, utiliser ce tableau pour déterminer la dose d'azote (en unités) à apporter en fonction du résultat de la pesée.

Type de sols	Poids frais en kg/m <sup>2</sup>	0,2	0,6	1	1,4	1,8	2,2	2,4
	Azote absorbé	15 U	40 U	65 U	90 U	115 U	145 U	155 U
<b>sols superficiels :</b> sables, argilo-calcaires peu profonds	Objectif rendement							
	30 q	180	160	130	110	80	50	40
	35 q	220	190	170	140	120	90	80
<b>sols profonds :</b> limons, limons argileux, argilo-calcaires profonds	40 q et +	NR	NR	200	180	150	120	110
	30 q	150	130	100	80	50	20	20
	35 q	190	160	140	110	90	60	50
	40 q et +	NR	200	170	150	120	90	80

NR : non réaliste pour des colzas aussi peu développés

Cette réglette de calcul est aussi disponible sur le site internet du cetiom :

[www.cetiom.fr](http://www.cetiom.fr), rubrique « outils et services », Réglette azote colza

**La semaine prochaine : fractionnement des apports d'azote sur colza et céréales.**

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### PLAN PREVISIONNEL DE FERTILISATION

Afin de disposer de tous les éléments pour calculer son plan prévisionnel de fertilisation azotée, chaque agriculteur a reçu une plaquette intitulée **Plan prévisionnel de fertilisation : Comment faire ?**

Ce document, co-signé par l'ensemble des acteurs du Comité Technique, a pour objectif de servir de références pour la réalisation de votre plan prévisionnel de fertilisation. Vous y trouverez l'ensemble des informations pour calculer vos doses totales d'azote avec la méthode des bilans.



- Une synthèse départementale des reliquats sortie hiver sera éditée courant mars.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 3<sup>EME</sup> PROGRAMME D'ACTION NITRATES : RAPPEL

Dates d'interdiction d'épandage au printemps

Type de fertilisant	Cultures d'automne	Cultures de printemps
Type I (Fumier)	Aucune interdiction	Aucune interdiction
Type II (Lisier)	Autorisé à partir du <b>15 janvier</b>	Autorisé à partir du <b>15 janvier</b>
Type III (Minéral)	Autorisé à partir du <b>15 janvier</b>	Autorisé à partir du <b>15 février</b>

#### Notre conseil technique

➤ La meilleure utilisation de l'azote a lieu quand les apports sont au plus proches des besoins de la plante. Que ce soit sur céréales d'hiver ou colzas, les températures annoncées pour les prochains jours avec en particulier du gel ne seront pas favorables au redémarrage des cultures.

*Il est encore urgent d'attendre avant de faire les premiers apports d'azote.*

Modalités de fractionnement pour les apports minéraux

Cultures	Nombre d'apports minimum	Dose maximum du premier apport
Colza	<b>2 obligatoires</b>	120 unités
Blé tendre d'hiver	<b>2 obligatoires</b>	80 unités
Escourgeon	<b>2 obligatoires</b>	60 unités
Maïs	2 recommandés	-
Orge de Printemps	2 recommandés	-

## FORMATION

*Quelques places sont encore disponibles !*

La Chambre d'Agriculture vous propose une journée de formation/initiation pour :

### **Comprendre et analyser le fonctionnement des marchés et la gestion du risque de fluctuation des prix**

Un consultant/formateur d'Offre et Demande Agricole animera cette journée. Pour plus de détails consultez le document joint à cet envoi.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture Ile-de-France Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne  
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural.  
**Toutes rediffusion et reproduction interdites**